



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYSES, Maire de Nailloux.

Date de la convocation : 10 octobre 2025

Étaient présents 15 : ARPAILLANGE Michel, BALONAS Mélanie, BAUR Daniel, DAHÉRON Emilien, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, GLEYSES Lison, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne, MARTY Pierre, MÉTIFEU Marc, NAUTRÉ Éva, OBIS Éliane, THÉNAULT Sylvain, ZARAGOZA Antoine.

Étaient excusés 9 : AIGOUY Jean, BONNEFONT Laurent, CABANER Charlotte, CAMPOS Julie, CHAYNES Marie-Thérèse, GERBER BENOI Marion, JÉROME Marie-Noëlle, MESTRES Carine, RIOLLET Pierre.

Absents 3 : ALVES DA SILVA Daniel, ALLAOUI Audrey, VIVIER Aurélie.

Pouvoirs : AIGOUY Jean pouvoir à NAUTRÉ ÉVA, BONNEFONT Laurent pouvoir à Elisane OBIS, CABANER Charlotte pouvoir à GLEYSES Lison, CAMPOS Julie pouvoir à LEBRUN Guillaume, CHAYNES Marie-Thérèse pouvoir à ZARAGOZA Antoine, GERBER BENOI Marion pouvoir THÉNAULT Sylvain, JÉROME Marie-Noëlle pouvoir à ARPAILLANGE Michel, MESTRES Carine pouvoir à MARTY Pierre, RIOLLET Pierre pouvoir à MÉTIFEU Marc.

Secrétaire de séance : Eliane OBIS

### **RE COURS EN ANNULATION DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 SEPTEMBRE 2025 PORTANT AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIF A L'EXPLOITATION DU PARC EOLIEN DE SIEURAGUEL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AIGNES PAR LA SOCIETE CENTRE DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES (CPENR) DE SIEURAGUEL**

Marc METIFEU procède à l'exposé de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2025 portant autorisation environnementale relatif à l'exploitation du parc éolien de Sieuraguel sur le territoire de la commune d'Aignes par la société Centre de Production d'Énergies Renouvelables (CPENR) de Sieuraguel.

Marc METIFEU demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le dépôt d'un recours.

Oui, l'exposé de Monsieur METIFEU et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

<b>Sens des votes : nombre + procurations</b>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	0	1

## 5.8 Décision d'ester en justice

- D'introduire un recours en annulation de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2025 portant autorisation environnementale relatif à l'exploitation du parc éolien de Sieuraguel sur le territoire de la commune d'Aignes par la société Centre de Production d'Énergies Renouvelables (CPENR) de Sieuraguel devant la Cour administrative d'appel de Toulouse.
- D'autoriser Madame la Maire à ester en justice, à signer tous actes et documents nécessaires, à mandater le cabinet Cabrol-avocats 9 rue du rempart Saint-Etienne 31000 TOULOUSE pour représenter la Commune et à engager les dépenses correspondantes.
- D'imputer les frais et honoraires au budget communal, au chapitre 11 Charges à caractère général.

Ampliation de la présente sera affichée à la mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la  
transmission  
en Préfecture le : 23/10/2025  
de l'affichage le : 24/10/2025

Lison GLEYSES,  
Maire,

Eliane OBIS  
Secrétaire de séance,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eliane OBIS".